



 La Ceinture Verte

Communiqué de Presse

Projet alimentaire territorial

La communauté de communes du Haut Limousin en Marche adhère à la ceinture verte

Ceinture verte «Terroir de Limoges»

Le 20 juin 2022 les élus du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en marche ont voté pour l'adhésion à la SCIC Ceinture Verte Terroir de Limoges, affichant ainsi une ambition de s'engager dans le champ du foncier agricole.

Des fermes «clef en main»

Déjà présente dans le Béarn, la Drôme ou encore la Seine-Maritime et en cours de création dans d'autres départements, les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) du réseau de La Ceinture Verte œuvrent pour l'installation des maraîchers dans le territoire avec un concept novateur : **des fermes clé en main**. La SCIC achète des terres propices au maraîchage, entre 2 et 10 ha, installe des serres, un système d'irrigation complet, un bâtiment de stockage et propose un accompagnement avec suivi technique pour la vente et la production. Seuls le matériel agricole et les consommables restent à la charge du maraîcher.

En Haute-Vienne, le SCIC Terroir de Limoges travaille en collaboration des acteurs locaux, tels que la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne, Agrobio87, l'ADEAR Limousin, le Lycée Agricole des Vaseix, Manger Bio Restauration, Les Jardins de Cognac, ainsi que des socioprofessionnels. La SCIC fonctionne grâce à des fonds publics (collectivités, Région) et privés (Crédit Agricole, CIC, investisseurs solidaires).



Contacts :

Maureen Clergeau

Chargée de mission PAT

Tél. : 06 76 75 80 59

mclergeau@cchlem.fr

Projet alimentaire territorial

La communauté de communes du Haut Limousin en Marche adhère à la ceinture verte



 La Ceinture Verte

Chacun peut d'ailleurs choisir de devenir investisseur solidaire et prendre ainsi une part active au déploiement du maraichage sur le territoire.

En contrepartie de la mise à disposition du foncier, des outils de travail et du bâtiment, les maraichers doivent cotiser à la SCIC de manière évolutive selon le nombre d'années installé (entre 300€ et 750€ par mois) à condition de tirer en revenu équivalent au SMIC par mois. Ces cotisations permettent de financer l'ingénierie du projet, les installations, et permettent aux agriculteurs de capitaliser pour une épargne foncière.

Les porteurs de projet bénéficient de l'accompagnement technique apporté par un technicien de la Ceinture Verte, qui veille à son installation et qui est en mesure de lui donner des conseils sur tous les aspects du métier. Il est possible de faire appel à l'expertise d'un des membres du réseau de structures adhérentes. L'objectif est que les maraichers fraîchement installés puissent avoir de l'accompagnement tout au long de leur projet, augmentant ainsi les chances de pérennisation de leur installation.

Pour installer des maraichers sur le territoire

En adhérant à la Ceinture Verte, la communauté de communes du Haut Limousin en Marche affiche son ambition de s'investir sur la question agricole, si chère à notre territoire. Avec 66.4 % des surfaces du territoire en constitué de terres agricoles, travailler sur l'installation d'agriculteurs est un des défis majeurs pour garantir la conservation des paysages et l'avenir économique du Haut Limousin. Les maraichers installés sur le territoire pourront ainsi contribuer à l'économie locale, en participant à des marchés ou en vendant leurs productions aux restaurants scolaires, ce qui n'empêche pas qu'ils puissent aussi vendre ailleurs.

Aujourd'hui **nous avons besoin de tous les habitants du territoire pour passer à l'action et installer des maraichers.** Nous avons besoin de vous pour trouver du foncier agricole adapté, clé de voute du projet. Dans un territoire d'élevage avec des grandes parcelles, trouver du petit foncier pour l'activité maraîchère n'est pas une mince affaire. Ainsi, si vous avez du terrain disponible et que vous voulez le mettre à profit de nouveaux agriculteurs, faites-le-nous savoir !

Contacts :

Maureen Clergeau

Chargée de mission PAT

Tél. : 06 76 75 80 59

mclergeau@cchlem.fr